



VIGY HESSANGE

le mag

ÉDITO



Chères habitantes, chers habitants, chères et chers Torlats,

C'est avec grand plaisir que je commence par vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. Les actualités ne sont toujours pas réjouissantes en cette période de l'année où la nuit représente la majeure partie d'une journée et ajoute parfois à la morosité. Cependant, **il faut rester optimistes** et savoir s'adapter dans un monde qui est constamment en changement. C'est ce que fait l'équipe municipale et je ne vous cache pas que, parfois, nous rencontrons des situations complexes. Les méandres

administratifs français sont une réalité et les règles ont parfois la fâcheuse tendance à évoluer en cours de projet. Néanmoins, **nous nous adaptons et allons de l'avant.**

L'année 2023 sera l'occasion de faire le **bilan de mi-mandat** (les années passées auront été teintées par le COVID et son lot de difficultés). Toutefois, comme vous avez pu le constater, la municipalité a fait preuve de dynamisme. La mise en place d'un nouveau service public avec Frances Services et la possibilité de faire des cartes d'identité et des passeports, un marché commerçant, des investissements routiers, des cheminements piétonniers sont quelques exemples des actions réalisées. D'autres éléments d'organisations structurelles et réglementaires de la collectivité moins visibles mais néanmoins indispensables vous seront également présentés.

Si notre village a perdu son titre de « chef-lieu de canton », il est toujours un bourg-central reconnu. C'est cette reconnaissance que je veux faire valoir : en 2 années et demie, j'ai accueilli deux fois le **Sous-Préfet, le Président de Région, le Président du Département et même une Secrétaire d'Etat**. Il faut remonter aux années 1990 pour trouver la présence de représentants de ces statures sur la commune.

Cette reconnaissance de notre village est légitime et importante pour l'avenir.

Dans un autre registre, le **programme d'aménagement sécuritaire** se poursuit et les travaux dans la rue Saint-Léger débuteront dans les prochaines semaines. J'en profite pour remercier les riverains qui sont venus participer à la réunion de concertation concernant ce projet.

Je conclus en vous souhaitant à nouveau une **BONNE ANNÉE** et j'espère pouvoir le faire de vive voix à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Sylvain WEIL

**Vœux de la Municipalité – Samedi 14.01.2023
18 h – Salle des Fêtes**

DOSSIER

- Urbanisme

COMMISSIONS & ASSOCIATIONS

- Conseil municipal des jeunes
- 11 novembre

DIVERS

- Actualités
- Infos pratiques
- Carnet rose
- Décès

ACTUALITÉS

Rénovation de l'école élémentaire

Après les vacances de la Toussaint, les élèves de CE1 ont pu intégrer leur nouvelle classe, rénovée (insonorisation plafond, sol, rafraîchissement) ainsi qu'un nouvel Ecran Numérique Interactif. Les travaux à l'école sont programmés sur plusieurs mois.



Repas des aînés



Le 20 octobre, dans la grande salle de l'ADEPPA, le CCAS a organisé le repas des aînés. Celui-ci a rassemblé une centaine de convives, dans une ambiance festive grâce à Thomas Silver et son accordéoniste.

Marché de Noël



Samedi 3 et dimanche 4 décembre, c'était le marché de Noël. Un marché artisanal dans la salle socio, une vente de boissons chaudes et de gâteaux assurée par Mi-Temps Loisirs, une buvette sous la tente devant la mairie tenue par le Handball Club, une restauration grâce à l'Arrêt'Horique, AML créations Culinaires, Jojo le poissonnier et Hubert Frites ainsi que des Shows de Street Trial. Le programme était ambitieux, merci à tous les protagonistes mais surtout à nos associations qui permettent, par leur dynamisme, de créer de tels événements dans notre village.

CARNET BLEU



Directeur de la publication : Sylvain Weil, Valentine Gabel, Hervé Pritsky
Ont également participé à l'élaboration de cette édition, les adjoints et les secrétaires à la mairie de Vigy-Hessange
Conception éditoriale et graphique : AK Graphisme & illustration

INFOS PRATIQUES



Mairie :
Lundi et mercredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
–
Mardi
8h30 à 12h30 / 14h à 16h
–
Jeudi
8h30 à 12h30 / 14h à 18h

Le secrétariat est joignable par téléphone au 03 87 77 91 27 ou par mail : contact@mairie-vigy.fr

Démarches d'urbanisme

Pour tous travaux de construction, d'aménagement ou simplement des questions, le service de la Communauté de communes répond à vos besoins.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CCHCPP dans l'onglet Services, rubrique urbanisme.

www.cchcpp.fr/fr/urbanisme-1.html pour avoir accès au Guichet unique.

www.cchcpp.fr/fr/documents-et-travaux.html pour des précisions sur vos types de travaux.

COMMENT CHOISIR SES DOCUMENTS EN FONCTION DE SES TRAVAUX ?

Ce qui fait savoir pour bien commencer sa démarche : Une DP est une Déclaration Préalable. Un PC est un Permis de Construire.

Sur la carte d'un PC :

Pour une construction neuve, vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m².

Il en est de même pour des travaux sur une construction existante si la surface de plancher projetée sur la surface totale de la construction à plus de 150m².

Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

UNE PENSÉE POUR

Christian BERNARD
Denis FRANZISKUS
Anne RHEDER
Roger WINTHERLIG

qui nous ont quittés cette année



VOTRE MAIRIE ET LES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Cela n'aura échappé à personne, les coûts de l'énergie et son approvisionnement soulèvent des questions et certainement des adaptations pour les particuliers, les entreprises, les artisans, les agriculteurs comme pour les collectivités.

Au sujet des coupures possibles d'électricité en cas de surcharge du réseau, les élus locaux sont en première ligne. Ils seront informés par le gestionnaire de réseau de leur programmation. Ils auront la charge d'informer à leur tour la population.

N'hésitez pas à télécharger dès à présent l'application **Panneau Pocket** afin d'avoir des informations en temps réel à ce sujet.

Les médias locaux seront aussi des relais si de telles dispositions devaient être mises en œuvre.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de la commune.

Concernant le coût, notre commune ne rentre pas dans les critères permettant de conserver des tarifs réglementés au même titre que les particuliers. Bien que nous ayons fait le choix de rejoindre des groupements de commande et d'anticiper budgétairement les différentes augmentations, nous ne serons pas épargnés par le surcoût et des choix devront être faits pour sauvegarder notre budget.

Sur le volet principal de la consommation électrique, notre commune ne dispose pas de systèmes économiques en termes d'éclairage public, puisque sur les 361 points lumineux présents à Vigy-Hessange seuls 25 sont à LED et 6 à énergie solaire.

Ces systèmes énergivores mis en place auparavant seront progressivement remplacés par des installations plus économiques et écologiques.



Dans l'intervalle, il sera peut-être nécessaire de procéder à des coupures raisonnables de l'éclairage public sur les axes les moins fréquentés.

Concernant le chauffage des bâtiments publics, dès 2020, nous avons remplacé la chaudière fioul de la mairie et de la salle-socio par une pompe à chaleur.

Concernant les écoles, notre prestataire a été chargé de réguler la température selon les recommandations de l'Etat et nous avons actuellement un programme de rénovation des salles de classes qui inclut l'isolation thermique. Le bâtiment logement de l'ancienne gendarmerie reçoit actuellement un traitement d'isolation thermique extérieur.

Vos élus se questionnent et s'activent au quotidien afin de trouver des solutions adaptées et pérennes.

DOSSIER 2

COMMISSION « JEUNESSE » Conseil Municipal de la Jeunesse (CMJ)

3 occasions pour les jeunes d'apprendre à devenir citoyennes et citoyens :

Cette année, nous avons renouvelé le Conseil Municipal de la Jeunesse élu pour deux années. Nous félicitons la Présidente, Clothilde Schmitt, le Président Antoine Gigeux, et tous les élus (es) : Anna Barillaro, Léna Drouillon, Hugo Faullimel, Augustin L'Huillier, Emma Tribout, Jean Visieux et Eloïse Weil.

Les jeunes élus du CMJ ont participé à leur première cérémonie officielle le 11 novembre avec une lecture d'un poème de Rimbaud et un texte d'MC Solaar.

Le CMJ a eu l'honneur de participer à une très enrichissante visite guidée de la caserne des pompiers de Metz, par le capitaine Labetowicz.



COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE »



Nous étions nombreux encore cette année pour la commémoration du 11 novembre. Encore merci à tous les participants et surtout à tous nos partenaires qui, au-delà de l'aspect mémoriel, rendent cette cérémonie attractive : l'UNC, l'école primaire pour les jeunes porte-drapeaux et le chant des CM2, la batterie Fanfare Jeanne d'Arc, le Club de l'Est des Véhicules Militaires et Monsieur Chassard pour son exposition.

Le 10 et 11 novembre, Monsieur Chassard nous a fait partager sa formidable collection de cartes postales et photos datant de la période 14-18, à travers une exposition dans la salle socioculturelle. Ouverte dans un premier temps aux écoliers, elle a été ensuite dévoilée au grand public notamment lors de la cérémonie du 11 novembre.

COMMISSIONS



À l'avenir, penser un éclairage moins énergivore.